

## 3.5.77 - BM MODULE E - RECRUTER ET FORMER UN ALTERNANT (8 JOURS)

### Objectif général

- Recruter et intégrer un alternant dans son entreprise.
- Former et accompagner dans l'acquisition des compétences.

### Objectifs pédagogiques

- Acquérir une compréhension approfondie de l'apprentissage et de son fonctionnement.
- Soutenir l'apprenant dans le développement de son projet d'intégration professionnelle et sociale
- Développer les compétences indispensables en matière d'enseignement et de collaboration nécessaires à la fonction de tuteur et/ou maître d'apprentissage

### Prérequis

Spécifique aux métiers cf. Règlement Particulier :

- Titulaire d'un titre ou diplôme professionnel et/ou
- Expérience dans le métier considéré

### Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

### Modalité d'inscription

Modalités d'inscription : avant le début de la formation, entretien préalable, dossier d'inscription à compléter et signature d'une convention de formation simplifiée.

**Durée : 56h**

**Public :** Chefs d'entreprise / Conjoint(s) / Salariés / Demandeur d'emploi

**Plages horaires :** De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

**Formateur.trice :** Expert(e) du domaine

**Effectif :** 5 à 12 stagiaires

### Suivi et évaluation :

- Evaluation des connaissances en début de formation
- Examen final oral : Mise en situation d'apprentissage (alternance)
- Le candidat tire au sort une situation d'alternance qui peut être d'ordre générale ou problématique. Il analyse la situation décrite et formule des réponses ou solutions à cette dernière et ce, dans le cadre strict de son rôle de maître d'apprentissage/tuteur et de l'exécution de ce contrat de travail particulier.

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Démonstrations par le formateur.
- Atelier participatif en groupe restreint
- Cours théoriques sur la technologie, les outils et les processus
- Exercices pratiques de difficulté croissante, sous contrôle individualisé.
- Travail en autonomie pour la répétition des gestes.
- Projets individuels pour l'application des compétences.



Pour plus d'informations

*Partout présents*

**LA CHAMBRE**  
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**  
formationcontinue04@cmar-paca.fr

**HAUTES-ALPES**  
formationcontinue05@cmar-paca.fr

**ALPES-MARITIMES**  
formationcontinue06@cmar-paca.fr

**BOUCHES-DU-RHÔNE**  
formationcontinue13@cmar-paca.fr

**VAR**  
formationcontinue83@cmar-paca.fr

**VAUCLUSE**  
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pebre, 13008 Marseille  
N° SIRET : 130.020.878.00240  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du  
préfet de région PACA

Notre centre de contact :  
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

Rdv sur [cmar-paca.fr/catalogues-des-formations](https://cmar-paca.fr/catalogues-des-formations)

### Séquence 1 :

Contextualiser l'apprentissage dans son milieu environnant

- Connaître l'environnement de l'apprentissage
- Acquérir une compréhension approfondie de l'apprentissage et de son fonctionnement.
  - Appliquer les règlements relatifs à l'apprentissage.
  - Établir une collaboration efficace avec le CFA.

### Séquence 2 :

Soutenir l'apprenant dans le développement de son projet d'intégration professionnelle et sociale

- Accompagner l'apprenant dans son parcours d'apprentissage
- Reconnaître et prendre en considération les caractéristiques de l'adolescence.
  - Créer un environnement propice à l'acquisition de nouvelles connaissances.
  - Superviser l'accueil de l'apprenant au sein de l'entreprise.
- Devenir tuteur maître d'apprentissage
- Appréhender l'importance du rôle du tuteur et/ou maître d'apprentissage.

### Séquence 3 :

Développer les compétences indispensables en matière d'enseignement et de collaboration nécessaires à la fonction de tuteur et/ou maître d'apprentissage

- Organiser et gérer la formation de son apprenant
- Repérer les connaissances à transmettre et les structurer.
  - Sélectionner des méthodes appropriées.
  - Définir et structurer les activités de l'apprenant conformément aux objectifs de la formation.
  - Évaluer la progression de l'apprenant et l'acquisition des compétences.